

DÉCRET N° 2023 – 470 DU 13 SEPTEMBRE 2023
portant nomination de madame **Sérapie Isabelle A. AÏSSI DJONNON DJATO** en qualité de Secrétaire générale de la Cour constitutionnelle.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2022-09 du 27 juin 2022 portant loi organique sur la Cour constitutionnelle ;
- vu** le règlement intérieur de la Cour constitutionnelle ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2022-383 du 08 juillet 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat général de la Cour constitutionnelle ;
- vu** le décret n° 2022-384 du 08 juillet 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement du greffe de la Cour constitutionnelle ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2023-458 du 13 septembre 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- sur** proposition du Président de la Cour constitutionnelle,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 septembre 2023,

DÉCRÈTE

Article premier

Madame **Sérapie Isabelle A. AÏSSI DJONNON DJATO** est nommée Secrétaire générale de la Cour constitutionnelle.



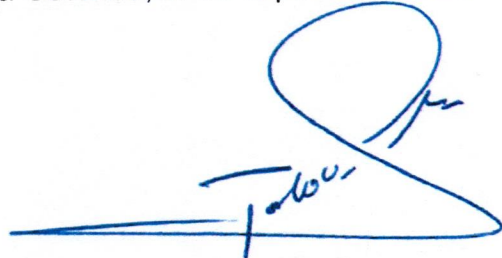
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2022-385 du 08 juillet 2022 portant nomination de monsieur Gilles BADET en qualité de Secrétaire général de la Cour constitutionnelle.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 13 septembre 2023

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et de la Législation,



Yvon DETCHENOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; C. COM : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MJL : 2 ; MEF : 2 ; AUTRES
MINISTERES : 20 ; SGG : 4 ; INTERESSEE : 1 ; JORB 1.